

**Communauté d'Agglomération de Haguenau**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU

2. Objet du marché :

**Brumath – Réaménagement de la rue des Cigognes**

Les travaux sont traités en lots séparés :

N°	Intitulé
01	Voirie
02	Réseaux secs

3. Mode de passation du marché : marché de travaux passé sur procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 42.2 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

4. Conditions particulières :

- les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
- délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- durée des travaux : quarante-cinq (45) jours calendaires hors période de préparation de quatorze (14) jours calendaires pour le lot 01 et quatorze (14) jours calendaires hors période de préparation de quatorze (14) jours calendaires pour le lot 02,
- démarrage prévisionnel des travaux : mai 2019,
- les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la CAH,
- les prix sont fermes et actualisables,
- critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation.

5. Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur le site Internet <http://alsacemarchespublics.eu>

6. Date limite de remise des offres : **lundi 01 avril 2019 à 12 heures.**

7. *Renseignements et justificatifs à produire :*

- déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.

8. *Critère de sélection des candidatures :* La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.

9. *Critère de jugement des offres :* se reporter au règlement de la consultation.

10. Modalités de remise des offres : les offres seront obligatoirement déposées électroniquement via la plate-forme internet <http://alsacemarchespublics.eu>

11. *Renseignements complémentaires :*

*Renseignements administratifs :*

**Mme Virginie JUNDT**  
Service Commande publique  
Territoire de Bischwiller  
Tél : 03.88.53.98.55  
marches.publics@bischwiller.com

*Renseignements techniques :*

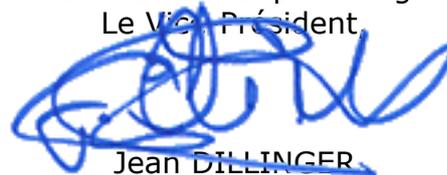
**M. Patrick SOLNICA**  
Bureau d'études A.A.E.P  
67170 BRUMATH  
Tél : 06.43.22.85.46  
sap-aaep@orange.fr

ou **M. Farid KADDOUR**  
Direction de l'aménagement et  
des Equipements  
Territoire de Brumath  
Tél : 03.88.52.52.85  
farid.kaddour@brumath.fr

12. *Date d'envoi de l'avis à la publication :* **vendredi 8 mars 2019**

**Signature  
numérique de Jean  
DILLINGER  
COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DE HAGUENAU**

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER